Version allemande

Alors que des millions de personnes restent exposées au racisme, les organismes de promotion de l'égalité doivent être renforcés, affirment les responsables d'institutions européennes des droits de l'homme à l'occasion de la Journée internationale contre le racisme

Strasbourg, Varsovie, Vienne, 21 mars 2018. La promotion de l'égalité et la lutte contre le racisme sont essentielles pour renforcer la cohésion sociale et la sécurité démocratique, ont déclaré les dirigeants de trois institutions européennes des droits de l'homme dans une déclaration commune à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

Jean-Paul Lehners, président de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) du Conseil de l'Europe, Michael O'Flaherty, directeur de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE (FRA), et Ingibjörg Sólrún Gísladóttir, directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE (BIDDH), ont souligné que les organismes de promotion de l'égalité, qui jouent un rôle essentiel dans la lutte contre le racisme et la discrimination, doivent être renforcés.

« Des organismes de promotion de l'égalité efficaces et indépendants sont des atouts majeurs dans la prévention et l'élimination du racisme et de l'intolérance », a déclaré M. Lehners, président de l'ECRI. « Nous devrions renforcer leur indépendance et leur efficacité et veiller à ce qu'ils disposent de moyens suffisants pour lutter contre la discrimination et l'intolérance dans tous les domaines de la vie. Pour aider les Etats européens à améliorer l'impact des organismes de promotion de l'égalité, l'ECRI vient de publier de nouvelles normes sur la mise-en-place et le fonctionnement des organismes de promotion de l'égalité », a-t-il ajouté.

« Nous avons constaté à maintes reprises que trop de personnes en Europe ne connaissent pas leurs droits ou ne savent pas qui peut les aider. Le droit relatif aux droits de l'homme et les organismes de promotion de l'égalité constituent le fondement d'une solide protection des droits, mais nous devons renforcer la sensibilisation pour lutter contre le racisme et la discrimination ethnique persistants qui sont trop courants dans de nombreuses régions d'Europe », a déclaré le directeur de la FRA, M. O'Flaherty. « Nous devons promouvoir les droits de l'homme pour redynamiser la tolérance dans tous les secteurs de la société. Les États membres devraient habiliter les organismes de promotion de l'égalité à défendre les victimes du racisme ou à prendre des décisions contraignantes ».

« Les organismes de promotion de l'égalité doivent être renforcés, notamment en veillant à ce qu'ils disposent du mandat et des ressources nécessaires, dans le cadre d'un effort global de lutte contre la discrimination et l'intolérance », a déclaré Mme. Gísladóttir, directeur du BIDDH. « Les organismes de promotion de l'égalité sont essentiels pour répondre efficacement à la discrimination, aux discours de haine et à d'autres formes d'intolérance. Leurs efforts complémentent le rôle des systèmes de justice pénale, qui préviennent, enquêtent et condamnent les personnes reconnues coupables de formes violentes de racisme, telles que les crimes de haine. »

Les trois chefs d'institutions ont conclu sur la nécessité de sensibiliser, de former et d'éduquer chaque nouvelle génération d'Européens à résister au racisme et à l'intolérance.

Equinet, le réseau européen des organismes de promotion de l'égalité, s'est fait l'écho de la déclaration d'aujourd'hui, saluant les nouvelles normes de l'ECRI et d'autres initiatives visant à renforcer les organismes de promotion de l'égalité et leur contribution à la prévention et à la lutte contre le racisme.

Les Nations Unies ont choisi le 21mars comme Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale en 1966, en mémoire des 69 personnes tuées six ans plus tôt à Sharpeville (Afrique du Sud), au cours d'une marche pacifique de protestation contre l'apartheid.